

Camp de jour

Beauharnois

PROGRAMME intégration

Service d'accompagnement
pour les enfants ayant
des besoins particuliers



Table des matières

Ensemble pour une intégration réussie! - 3

Notre équipe - 4

Mission et objectifs - 5

Rôle de l'animateur à l'intégration - 6

Modalités et conditions d'admissibilité - 7

Analyse de la demande pour des modalités d'accommodements - 8

Contrainte excessive - 9

Code de vie - 10

Formulaire de demande d'adhésion et d'identification des besoins - 11

Étapes du processus de traitement de la demande d'inscription au programme - 12

NOTEZ BIEN: Afin d'alléger la lecture de ce document, le terme parent(s) inclut également les tuteurs et les titulaires de l'autorité parentale de l'enfant.

RELÂCHE SCOLAIRE: Les informations contenues dans ce guide s'appliquent également à la relâche scolaire d'hiver, lorsque pertinent.



Ensemble pour une intégration réussie!

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons ce document, spécialement conçu pour accompagner le Guide des parents. Il a pour objectif de vous informer sur les modalités d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour de la Ville de Beauharnois.

Disponible en version numérique sur le site web de la Ville, ce document est un outil essentiel pour mieux comprendre le programme intégration.

Grâce à ce programme, les enfants vivant avec des besoins particuliers peuvent participer pleinement aux activités régulières du camp de jour. Ce service non spécialisé, dont nous sommes très fiers, met en lumière notre engagement envers l'inclusion et l'épanouissement de tous les enfants.

Vous trouverez dans ce guide des informations détaillées sur les objectifs du programme, sa structure, ses modalités, ainsi que sur les rôles et responsabilités partagés entre les parents, l'équipe de coordination du camp, les intervenants du milieu et l'animateur responsable de l'intégration.

Nous croyons fermement qu'une intégration réussie repose sur une collaboration active entre toutes les parties impliquées. Votre participation et votre engagement sont donc au cœur de ce processus.

Toute l'équipe du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire vous souhaite un été rempli de belles expériences et de moments mémorables en notre compagnie.

L'équipe de coordination

Dany Fecteau

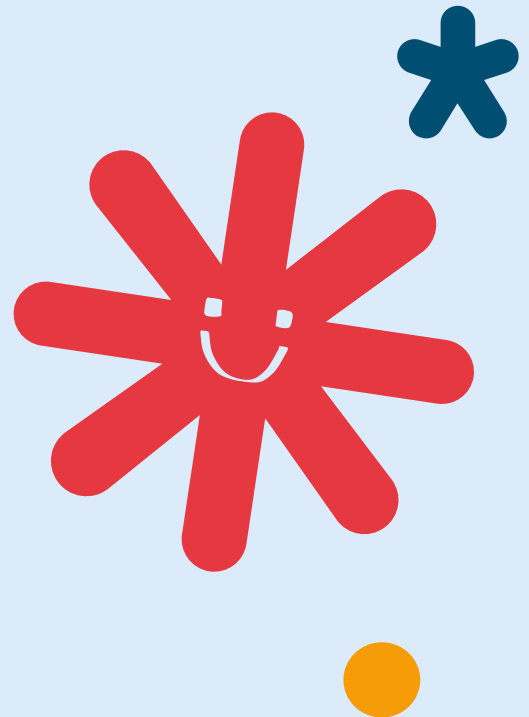
CHEF DE DIVISION - LOISIRS ET SPORTS

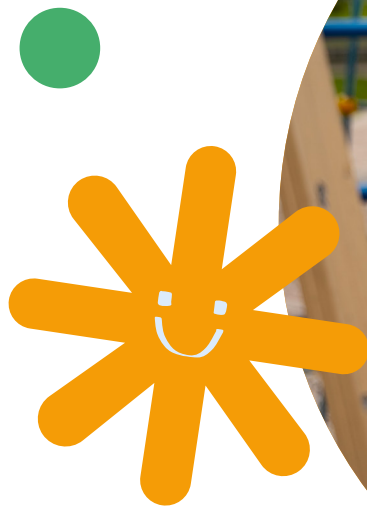
dany.fecteau@ville.beauharnois.qc.ca
450-429-3546, 229

Laurence Brouillard-Thibault

TECHNICIENNE EN LOISIRS

laurence.brouillard-thibault@ville.beauharnois.qc.ca
450 429-3546, 284





Mission et objectifs du programme intégration

La Ville de Beauharnois souhaite offrir à chaque enfant une expérience de camp de jour qui soit à la fois agréable, sécuritaire et épanouissante. Dans cette optique, le camp de jour met en avant des valeurs essentielles: l'esprit d'équipe, le plaisir, la créativité, l'inclusivité et le bonheur!

Particulièrement soucieux de l'inclusion, le programme intégration de la Ville vise à soutenir les jeunes ayant des besoins spécifiques pour leur permettre de participer activement et de manière positive à la vie du camp. L'objectif principal est de garantir que ces enfants, en nécessitant un encadrement particulier, puissent pleinement s'intégrer aux activités et à la dynamique de groupe.

Afin de favoriser leur pleine inclusion, un animateur à l'intégration est assigné à ces jeunes, sans frais supplémentaires. Ce service est offert pour soutenir leur engagement et leur épanouissement tout au long de leur expérience au camp de jour.

Les acteurs clés de l'intégration

Les animateurs à l'intégration jouent un rôle clé dans le soutien des enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour. Sous la supervision de l'équipe de gestion et avec le soutien du responsable du camp de jour, ils suivent une formation obligatoire d'au moins 35 heures, couvrant des modules sur l'accompagnement, l'animation et les premiers soins.

Dans un souci de stabilité, chaque enfant est généralement accompagné par le même animateur tout au long de l'été. Cependant, des ajustements peuvent être nécessaires en fonction des circonstances particulières.

QUELLES SONT LEURS RESPONSABILITÉS ?

- Accompagner et intégrer un ou plusieurs enfants ayant des besoins spécifiques dans le cadre du camp de jour.
- Planifier et animer des activités adaptées dans un environnement sécurisé.

Les animateurs à l'intégration sont des piliers dans la création d'une expérience inclusive et enrichissante pour tous les enfants, contribuant ainsi au succès du programme.





Conditions d'accès au programme intégration

Pour que leur enfant puisse profiter du programme intégration, les parents doivent respecter les conditions suivantes :

- Afin d'assurer un encadrement adapté et sécuritaire, le camp peut recueillir des informations sur l'état de santé de l'enfant afin d'évaluer au mieux ses besoins spécifiques. Cette démarche d'accommodement se fait en collaboration avec les parents ou les responsables de l'enfant, en veillant à concilier ses besoins, les ressources disponibles et le bon fonctionnement du camp. L'objectif est de favoriser l'inclusion et le bien-être de chaque enfant dans un environnement encadré et bienveillant.
- Capacité à vivre en groupe et participer : L'enfant doit démontrer un intérêt pour la vie de groupe et être capable de participer aux activités, avec le soutien de l'animateur à l'intégration.
- Formulaire d'analyse des besoins: Les parents doivent remplir et transmettre, chaque année, le formulaire d'inscription et d'identification des besoins (voir page 11 du guide) spécifiques avant la date limite. Bien que toutes les demandes soient analysées, l'acceptation dépend des ressources disponibles, de la capacité d'accueil et de la possibilité de jumelage.
- Transmission des informations : Une collaboration active des parents est essentielle. Ils doivent fournir toutes les informations pertinentes concernant les besoins spécifiques de leur enfant pour assurer un encadrement adéquat.

Évaluation des demandes et modalités d'accompagnement

Chaque demande liée au programme intégration est analysée avec soin par un comité d'évaluation impartial, composé de spécialistes dans le domaine, de personnes-ressources possédant une expertise variée en accompagnement et en accessibilité, ainsi que de membres de l'équipe de coordination municipale.

En s'appuyant sur les informations transmises, ce comité détermine si l'enfant peut participer au camp de jour tout en respectant la mission, les valeurs et les objectifs du programme. La Ville de Beauharnois est chargée de recruter les animateurs à l'intégration nécessaires et d'appliquer les ratios et modalités d'accompagnement établis.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU COMITÉ

- Examiner l'éligibilité de l'enfant au programme;
- Évaluer sa capacité à s'intégrer dans un cadre de vie de groupe;
- Analyser le niveau d'autonomie de l'enfant;
- S'assurer que l'enfant peut participer aux activités dans des conditions qui respectent sa sécurité et celle des autres;
- Déterminer les modalités d'accompagnement et le ratio nécessaires;
- Identifier le groupe d'âge qui convient à l'enfant;
- Examiner toute information ou situation particulière concernant l'enfant.

UN ENGAGEMENT ENVERS L'INCLUSION POUR TOUS

La Ville de Beauharnois s'engage à favoriser la participation de chaque enfant au camp de jour. Chaque demande est étudiée individuellement, en collaboration avec les parents et les intervenants, afin d'identifier les besoins spécifiques et de vérifier si la Ville peut offrir les ajustements nécessaires.

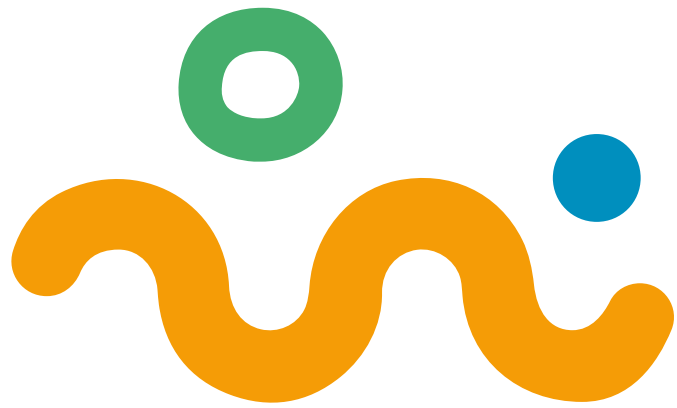
Cependant, le comité doit également déterminer si certaines demandes pourraient représenter une contrainte excessive pour la Ville.

TRANCHE D'ÂGE ADMISSIBLE

- Pour être éligible à l'inscription au camp de jour, l'enfant doit avoir complété la maternelle 4 ans OU être âgé d'au moins 5 ans au 30 septembre 2025.
- L'âge maximum requis est d'avoir 12 ans au 30 septembre 2025.

À NOTER:

Satisfaire à ces conditions ne garantit pas automatiquement une place dans le programme. Ce programme est exclusivement offert aux résidents de la Ville de Beauharnois. Une preuve de résidence sera demandée.



Limites d'accommodement: comprendre la contrainte excessive

Lorsque des demandes admissibles sont étudiées, le comité d'évaluation doit également déterminer si une situation représente une contrainte excessive. Tout au long de cette analyse, l'équipe de coordination travaille en étroite collaboration avec les parents pour explorer toutes les options possibles et identifier des solutions alternatives.

QU'EST-CE QU'UNE CONTRAINTE EXCESSIVE ?

Une contrainte est jugée excessive lorsque :

- Elle compromet de manière importante la sécurité de l'enfant ou celle des autres participants.
- Elle perturbe gravement le bon déroulement des activités du camp de jour.

RÉSULTATS POSSIBLES DE L'ÉVALUATION

Si aucune solution d'accommodement sécuritaire et adaptée ne peut être mise en place, et qu'une contrainte excessive est établie, l'enfant ne pourra malheureusement pas être intégré au programme intégration.

UN PROCESSUS BASÉ SUR DES PRINCIPES D'ÉQUITÉ

Cette démarche respecte les critères établis par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, garantissant ainsi une analyse juste, équitable et transparente pour chaque demande.

Règles de conduite: assurer une expérience harmonieuse pour tous

Afin de garantir un environnement agréable et sécuritaire pour l'ensemble des participants, parents et employés, l'équipe de coordination encourage vivement les familles à consulter le Code de vie du participant. Il est essentiel de sensibiliser les enfants aux règles qu'il contient pour favoriser le respect mutuel et une participation enrichissante.

OÙ TROUVER LE CODE DE VIE?

Le Code de vie est inclus dans le Guide des parents. www.ville.beauharnois.qc.ca/campdejour. Ce document sert de référence incontournable pour encadrer les comportements et maintenir une atmosphère harmonieuse dans le cadre des activités estivales.

RESPECT DES RÈGLES ET MESURES DISCIPLINAIRES

La Ville de Beauharnois se réserve le droit de suspendre et/ou de désinscrire un enfant si une situation le nécessite, conformément aux règlements établis et après avoir suivi les procédures prévues. Cette mesure exceptionnelle est mise en œuvre uniquement pour préserver une expérience positive et sécuritaire pour tous les participants.



Demande d'adhésion: une étape clé du programme intégration

Chaque année, les parents sont invités à remplir le formulaire de demande d'adhésion et d'identification des besoins au mois de février (la date pouvant varier d'une année à l'autre) via l'application web métaPRISME. Une fois le formulaire soumis, une réponse leur sera envoyée vers la mi-avril, avant le début des inscriptions au camp.

UNE GESTION SIMPLIFIÉE GRÂCE À MÉTAPRISME

Pour optimiser la gestion du programme intégration, la Ville utilise l'application web métaPRISME. Cette plateforme offre un Portail parental, où les parents, doivent créer un compte pour :

- Remplir le formulaire de demande de service pour leur enfant ;
- Consulter et répondre à l'offre de service ;
- Accéder au bilan d'intégration, rempli par l'équipe d'accompagnement.

Pour vous connecter à métaPRISME: beauharnois.metaprisme.com.

UN OUTIL PRATIQUE POUR UN ACCOMPAGNEMENT RÉUSSI!

Grâce à cette plateforme, le suivi est simplifié et la communication entre les parents et l'équipe du camp de jour est facilitée, assurant ainsi une expérience adaptée aux besoins de chaque enfant.





Étapes pour l'inscription au programme intégration

VOICI LES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT AU PROGRAMME INTÉGRATION DU CAMP DE JOUR :

1. Complétez le formulaire d'adhésion et d'identification des besoins via l'application web métaPRISME.

- Remplissez et soumettez le formulaire. Une réponse vous sera envoyée début avril, avant la période d'inscription au camp.

2. Procédez à l'inscription au camp de jour

- Pour les résidents : du 8 avril, 9 h au 22 avril, 16 h.

3. Participez à une rencontre de familiarisation

- Cette rencontre, prévue pour la fin juin, permet à l'enfant, au parent, à l'animateur à l'intégration et aux intervenants concernés de se rencontrer et de préparer une intégration réussie.

4. Coup d'envoi du camp de jour

- Les activités estivales peuvent alors commencer et offrir une expérience enrichissante pour votre enfant!

UN PROCESSUS SIMPLE ET BIEN ENCADRÉ!

Grâce à ces étapes claires, la Ville de Beauharnois veille à offrir un encadrement optimal et une intégration adaptée à chaque participant.

